

PPG GEMAPI SMBV2A 2022-2032

FICHES ACTIONS Zones Humides (ZH) et Zones d'Expansions de crues (ZEC)

Restauration de zones humides dans le cadre de l'AaP Zh Serènes.....	3
Veille foncière sur des zones d'intérêt.....	5
Restauration de zone humide à Nobin de Gros.....	7
Remobilisation des ZEC de la Maresque en amont du bourg de Limayrac.....	9
Etude de l'optimisation des ZEC sur le bassin de l'Alzou, de St Félix à Lacout.....	11
Restauration et valorisation de l'ancien captage de Couron.....	13

Localisation

Typologie d'action :
AAPZH Serènes

Intitulé de l'action :

Restauration de zones humides dans le cadre de l'AaP Zh Serènes

Masse d'eau ciblée :
FRFR377La Serène de sanvensa
et TPME associées

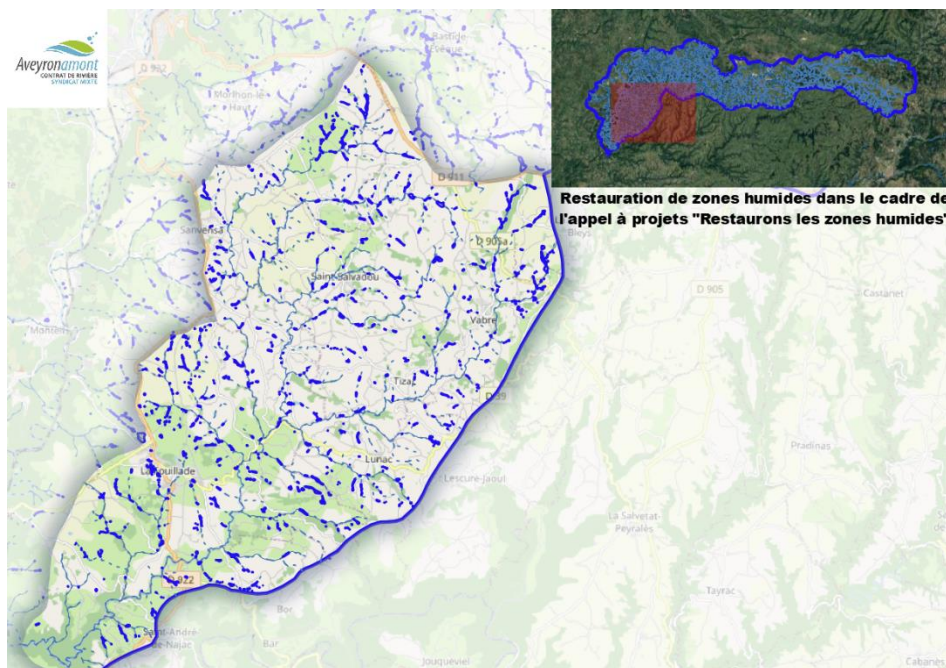
Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : 1

EPCI concerné :
Aveyron Bas Segala Viaur
Ouest Aveyron Communauté

Année de réalisation :
2023 à 2025

Linéaire de cours d'eau
concerné : - ml

Coût global de l'action :
42984 €TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Dans le cadre de l'Appel à Projet "Restaurons les zones humides" porté par l'entente pour l'eau du bassin Adour Garonne, le SMBV2A, l'Adasea et la SAFER ont été retenus pour un projet de veille foncière sur le bassin versant des Serènes. Ce dossier comprend une part de travaux d'optimisation de la gestion des zones humides, fondé sur la base d'une restauration de 2 entités de surface moyenne 3600m²/an, soit un peu plus de 2ha restaurés à l'issue du programme de mise en œuvre :

- 1-Restauration de zones humides (gestion végétation, suppression drains,...) : 20 736€TTC sur 3 ans (moyenne 0.96€TTC/m²)
- 2-Aménagements pour le pâturage et l'entretien (aménagement de points d'abreuvement, clôtures...) : 22 248€TTC sur 3 ans (moyenne 1.03€TTC/m²)

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	14328€TTC	14328€TTC	14328€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	0€TTC	0€TTC	0€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	14328€TTC	14328€TTC	14328€TTC	€TTC
Dont TVA	€	2388€	2388€	2388€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne		11 462,40 €	11 462,40 €	11 462,40 €	
PDRR		0	0	0	
Conseil Régional		0	0	0	
Conseil Départemental		0	0	0	
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€	2865,6	2865,6€	2865,6€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

voir indicateurs définis dans le projet AAPZH

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Zones humides et ZEC

Intitulé de l'action :

Veille foncière sur des zones d'intérêt

Masse d'eau ciblée :
Toutes

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : -

EPCI concerné :
Toutes

Année de réalisation :
entre 2022 et 2026

Linéaire de cours d'eau
concerné : - ml

Coût global de l'action :
0 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Certaines zones d'intérêts faunistique, floristique et hydrologique du bassin versant peuvent être soumises à une forte pression foncière. L'objectif de cette action est de travailler en partenariat avec les acteurs du territoire (Conservatoire d'espace naturel et Agence de l'eau Adour Garonne) pour appliquer une veille foncière, être informé des changements de propriétaire et les informer de l'importance de ces zones pour les enjeux du bassin versant et éviter leurs destructions. Une des zones d'intérêt ciblées est la zone humide de Galan sur la commune de Ségur.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					
PDRR					
Conseil Régional					
Conseil Départemental					
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

surface de ZH ayant fait l'objet d'une veille

Dépenses réalisées : ●

Informations complémentaires : ●

Typologie d'action :
Zones humides

Intitulé de l'action :

Restauration de zone humide à Nobin de Gros

Masse d'eau ciblée :
FRFR200L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

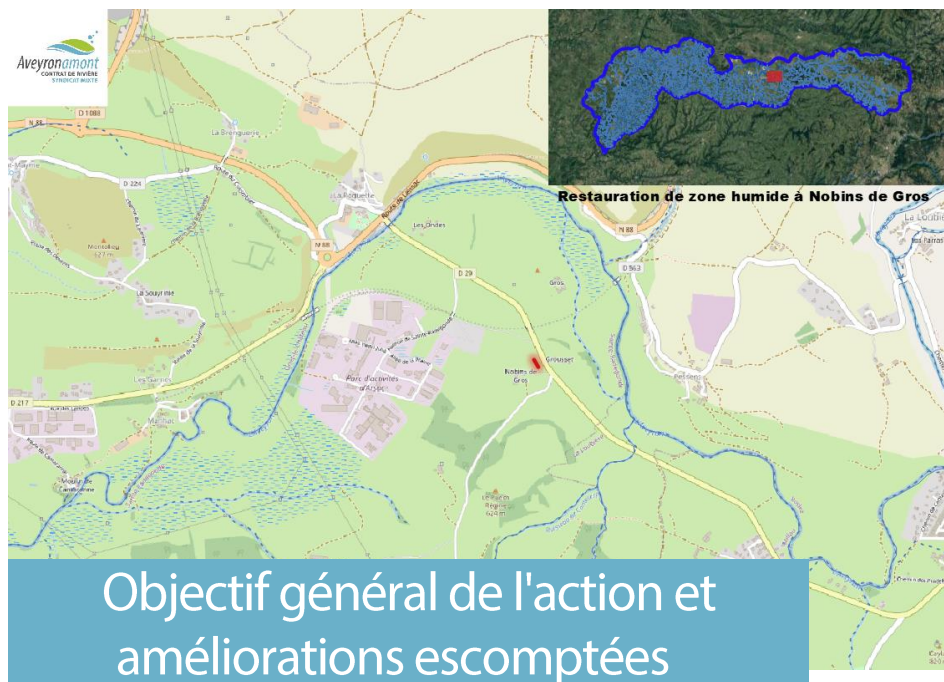
EPCI concerné :
Rodez Agglomération

Année de réalisation :
2023

Linéaire de cours d'eau concerné : - ml

Coût global de l'action :
8790 €TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Rodez Agglomération souhaite mettre en place un projet de maraichage agroécologique en circuit court, sur le domaine de Nobin de Gros (à l'est de la zone d'Arsac). La création d'une réserve d'eau est prévue afin d'assurer les besoins en irrigation.

Cette réserve sera alimentée par les excédents hivernaux (sorties de drains) et la récupération des eaux de pluie.

Le SMBV2A prévoit d'accompagner Rodez Agglomération dans cette démarche en vue de trouver des solutions de compatibilité avec les enjeux de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. A travers cet appui il est notamment prévu de restaurer les zones humides présentes et d'en créer de nouvelles.

Les actions identifiées :

- Diagnostic et suivi de la zone humide avant (2022) et après travaux (2024-2025) par la CATZH.

- Création et mise en place de panneaux de sensibilisation ludiques : 1 pour expliquer le travail de restauration de la zone humide et 1 pour expliquer le rôle des zones humides (qualité, quantité, biodiversité, dont un zoom sur la Fritillaire pintade).

- Restaurer les zones humides via une action de décaissement du sol et de repousse de la végétation spontanée. Sur la partie nord, l'emprise sera définie en concertation avec le projet de maraichage (emprise des parcelles et du plan d'eau). Sur la partie sud, l'emprise sera définie en concertation avec le projet d'aménagement du site (parking et chemin d'accès)

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	7440€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	1350€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	8790€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	1240€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne		4 395,00 €			
PDRR		0			
Conseil Régional		1 758,00 €			
Conseil Départemental		879,00 €			
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€	1758	€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

zone humide restaurée

Dépenses réalisées : ●

Informations complémentaires : ●

Localisation

Typologie d'action :
Zones humides et ZEC

Intitulé de l'action :

Remobilisation des ZEC de la Maresque en amont du bourg de Limayrac

Masse d'eau ciblée :
FRFRR201_8Le Riou Nègre

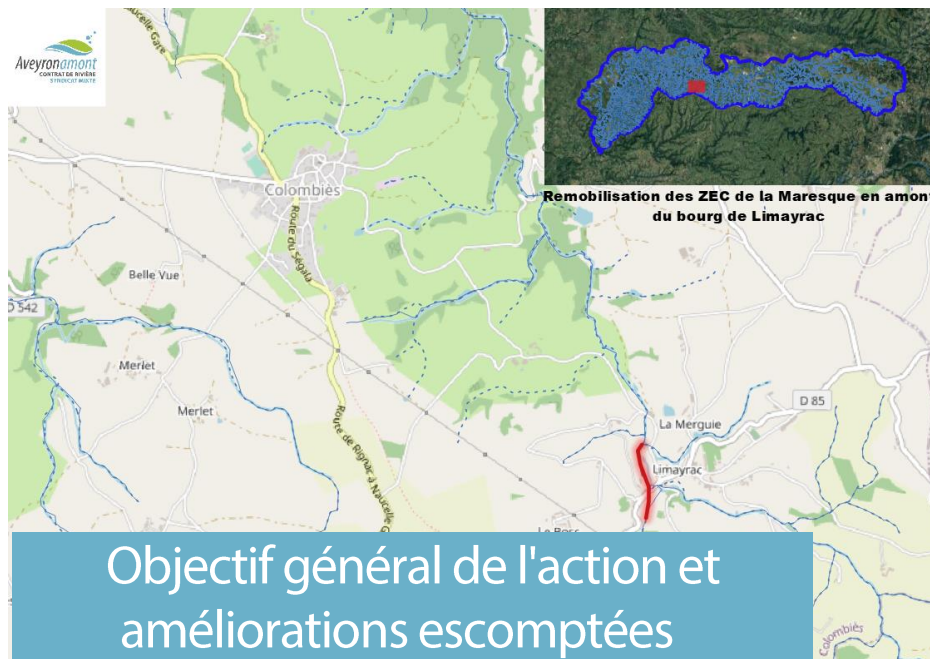
Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : 2

EPCI concerné :
Pays Segali

Année de réalisation :
2026

Linéaire de cours d'eau
concerné: 500 ml

Coût global de l'action :
42000 €TTC



Le bourg de Limayrac est régulièrement soumis à des problématiques d'inondations. Le diagnostic fait apparaître qu'en amont immédiat, en contexte d'élevage Ségala, le ruisseau a été recalibré par le passé, et les zones humides dégradées. Cette fiche action prévoit de restaurer environ 500ml de cours d'eau en amont immédiat, afin de redonner au cours d'eau sa capacité de débordement en amont, limitant ainsi les arrivées rapides d'eau au niveau du bourg. Cette action permettra à la fois de restaurer les zones humides, et devra s'accompagner de travaux de mise en défens des berges, points d'abreuvement et revégétalisation.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	42000€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	0€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	42000€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	7000 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					10 800,00 €
PDRR					13600
Conseil Régional					4 320,00 €
Conseil Départemental					2 160,00 €
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	11120€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml renaturés, ml mis en défens, nombre de propriétaires sensibilisés

Dépenses réalisées : ●

Informations complémentaires : ●

Localisation

Typologie d'action :
Zones humides et ZEC

Intitulé de l'action :

Etude de l'optimisation des ZEC sur le bassin de l'Alzou, de St Félix à Lacout

Masse d'eau ciblée :
FRFR373L'Alzou

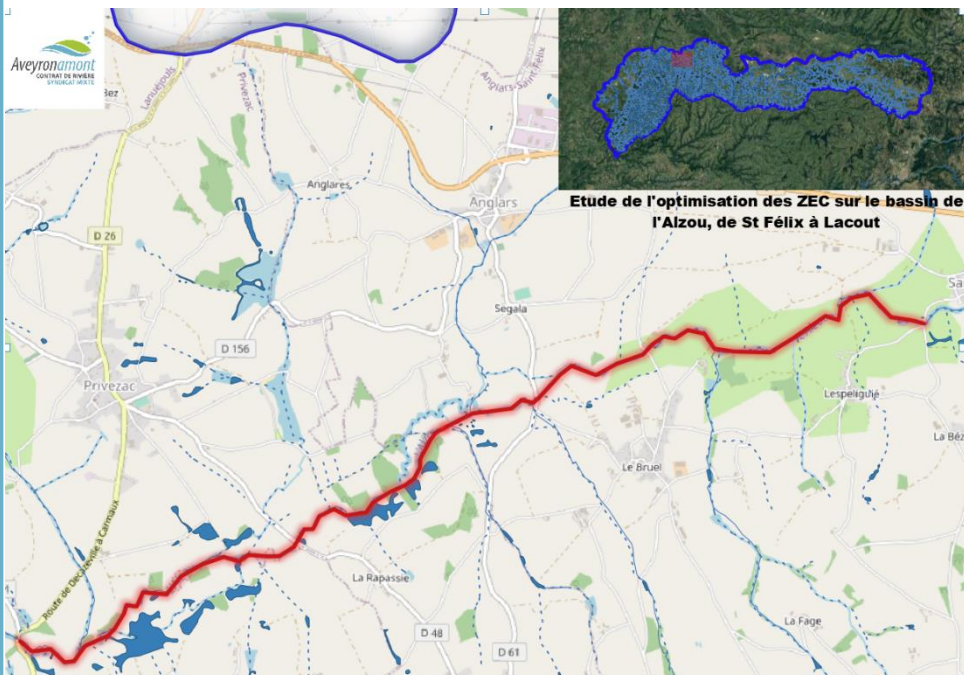
Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : 2

EPCI concerné :
Pays Rignacois
Plateau de Montbazens

Année de réalisation :
2026

Linéaire de cours d'eau
concerné: 3700 ml

Coût global de l'action :
24000 €TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Sur l'ensemble du linéaire concerné par cette étude (2 EPCI), on peut pré-estimer par superposition du cadastre et de la photographie aérienne, qu'environ 35% du linéaire de l'Alzou a été perdu par les travaux passés de recalibrage. Cela se traduit par un cours d'eau fortement enfoncé, qui n'est plus capable de déborder, et une déconnexion des zones humides rivulaires. Environ 15 ha de zones humides rivulaires sont recensées sur ce linéaire. elles pourraient être optimisées, voire d'autre pourraient être recrées si l'Alzou retrouvait une dynamique équilibrée. L'étude prévue par cette action devra permettre d'estimer les potentiels gains d'une renaturation, en termes de biodiversité, d'hydromorphologie et de prévention des inondations. Elle devra également aborder la question de l'opportunité et de l'acceptabilité de la réalisation de travaux de renaturation au regard d'une nécessaire préservation, voire confortement de l'activité agricole sur le secteur.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	24000€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	0€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	24000€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	4000 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					12 000,00 €
PDRR					0
Conseil Régional					4 800,00 €
Conseil Départemental					2 400,00 €
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	4800€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

étude réalisée

Dépenses réalisées : ●

Informations complémentaires : ●

Localisation

Typologie d'action :
Zones humides

Intitulé de l'action :

Restauration et valorisation de l'ancien captage de Couron

Masse d'eau ciblée :
FRFRR202_3L'Assou

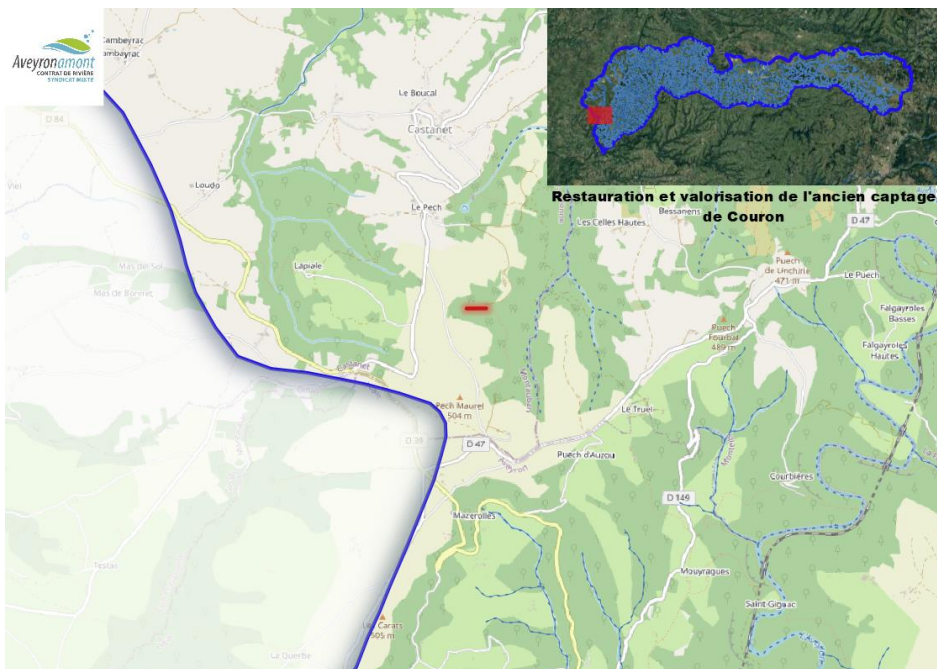
Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : 1

EPCI concerné :
Quercy Rouergue Gorges de l
Aveyron

Année de réalisation :
2026

Linéaire de cours d'eau
concerné: - ml

Coût global de l'action :
4425 €TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Les zones humides jouent un rôle prédominant dans le fonctionnement de nos rivières, en stockant l'eau excédentaire durant les périodes de crues, puis en la restituant durant les périodes d'étiages. Ce sont aussi de formidables réservoirs de biodiversité, car elles abritent de très nombreuses espèces animales et végétales protégées. Cependant, on constate que les zones humides sont très largement remises en cause par l'action de l'homme (drainage, mise en culture, enrichissement...). Dans le cadre du PPG GEMAPI, le SMBV2A envisage d'intervenir sur une zone humide située au niveau d'un captage abandonné sur la commune de Castanet. Les actions envisagées à ce jour permettraient de rendre à ce milieu son fonctionnement écologique et hydraulique, sous réserve de la faisabilité technique et administrative. Il pourra s'agir par exemple de :

- Lutter contre l'enrichissement en réouvrant la zone puis en mettant en place une gestion pérenne par fauchage ou pâturage
 - Démontez les drains et installations AEP qui contribuent à réduire la capacité de rétention d'eau de la zone
 - Aménager la zone pour augmenter son intérêt écologique (création de bosquets, haies et mares par exemple).
 - Valoriser la zone via la création de supports d'interprétation à destination des promeneurs et randonneurs (chemin PR à proximité).
- Dans un premier temps, le budget présenté est celui prévu pour la première période du PPG. Il comprend le désenrichissement de la zone, afin d'étudier les possibilités d'aménagement ultérieures.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	0€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	4425€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	4425€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	0 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					2 212,50 €
PDRR	0				
Conseil Régional					885,00 €
Conseil Départemental					442,50 €
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	885€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

surface restaurée et projet de valorisation défini

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :